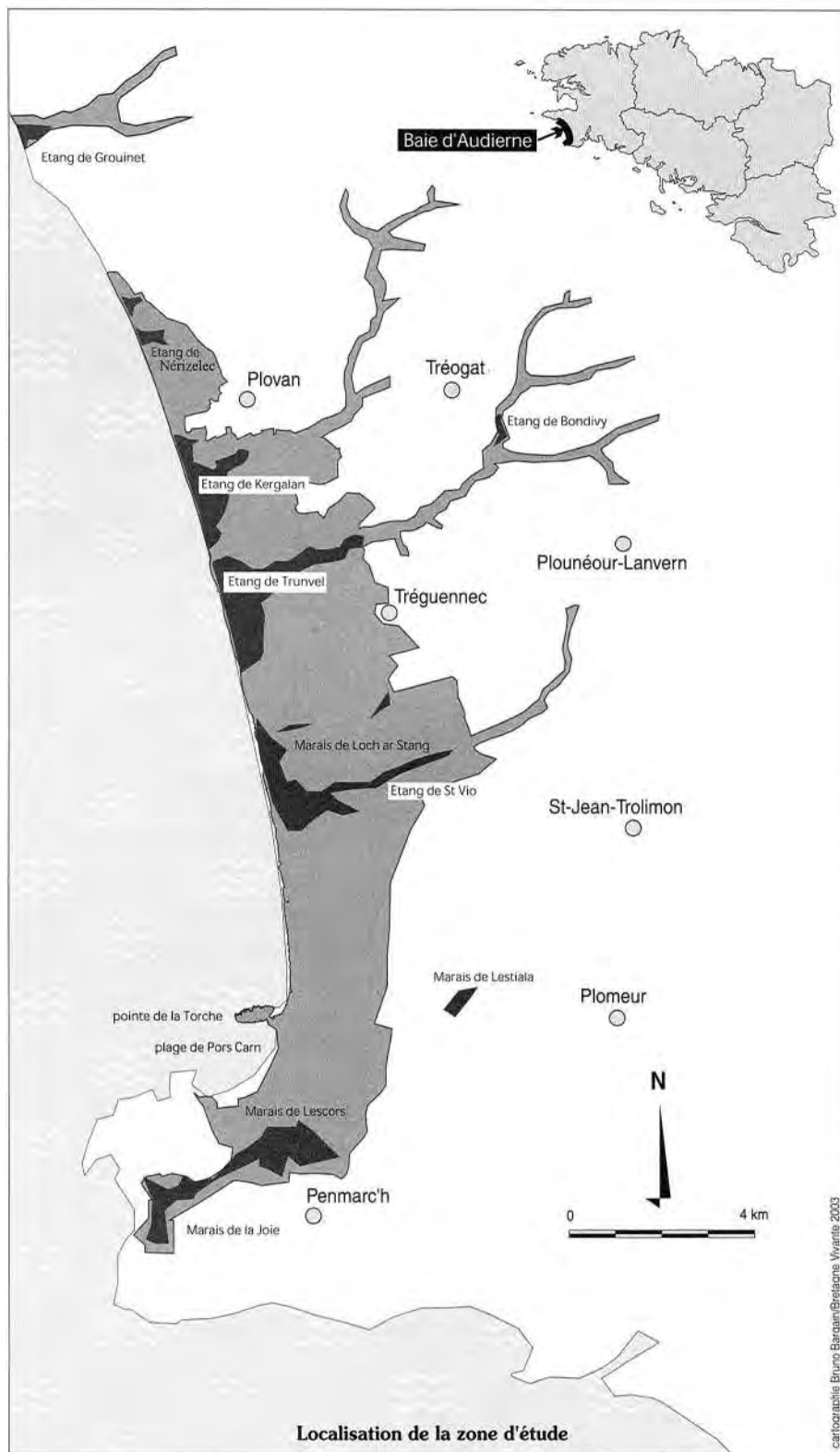






Passereaux nicheurs de la baie d'Audierne

Bruno BARGAIN, Jacques HENRY
avec la collaboration de Julie BARGAIN

Le récent ouvrage sur les oiseaux menacés en France (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999) dresse la longue liste des oiseaux dont l'état de conservation mérite une attention particulière et une étude publiée par R. E. Green, M.F. Heath & P.F. Donald fait état de diminutions de 60 % à 80 % de plusieurs espèces d'oiseaux communs dans les îles Britanniques, dont l'alouette des champs, le bruant jaune, le moineau friquet... La baie d'Audierne a déjà fait l'objet de recensements des populations de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs en 1988 et en 1992 (Bargain & Henry, 1989 ; Bargain, 1992). Mais ces travaux ont porté principalement sur les non-passereaux (ardèdes, limicoles, canards). Une étude portant sur l'évolution de la population de bruant proyer, avec inventaire cartographique des nicheurs, a été effectuée en 1998 (Bargain & Trébern, 1999). Ce milieu naturel vaste, en partie protégé et géré, mais aussi soumis à différents types d'activités humaines (agriculture intensive et traditionnelle, tourisme, ...) se présente comme un espace privilégié pour analyser l'évolution des populations d'oiseaux et en comprendre les causes. Un inventaire des effectifs nicheurs de plusieurs passereaux caractéristiques des principaux habitats du secteur a donc été entrepris au printemps 2001. Il a concerné en priorité des espèces en déclin, localisées au niveau régional ou en limite d'aire. Dans cette étude, nous dressons, pour chaque espèce, une cartographie des sites occupés et l'analyse porte sur : la taille et la répartition de la population reproductrice, l'évolution historique des effectifs en baie d'Audierne, les densités et leurs variations en fonction de la qualité du milieu, les densités et leur comparaison avec celles observées dans d'autres régions, l'intérêt des populations à l'échelon régional ou national, les causes connues ou suppo-

sées de l'évolution des effectifs. Ces informations pourront être intégrées dans l'évaluation de la ZPS de la baie d'Audierne et apporter des éléments de réflexion pour la réalisation des documents d'objectifs du site NATURA 2000.

Une vaste zone d'étude

D'une superficie totale de 2505 hectares, la zone d'étude s'étend sur environ 15 km du nord au sud, depuis les communes de Plovan jusqu'à Penmarc'h. Il s'agit d'une bande de terre littorale d'une largeur maximale de 3,5 km qui comprend des milieux naturels et des zones agricoles. Les milieux naturels sont représentés principalement par la plage et le cordon de galets, ainsi que les marais à roselière inclus dans un massif dunaire. Des landes et des fourrés à prunelliers font la transition avec les zones agricoles. Dans la moitié nord du site, les parcelles sont de taille modeste, souvent entourées de talus et/ou de haies. Les prairies artificielles pâturées succèdent aux cultures de céréales et les petits bosquets de conifères ou de feuillus ne sont pas rares. La partie sud du site contraste nettement avec son vaste massif dunaire et ses paysages ouverts. Des arbustes rabougris émergent d'une végétation le plus souvent très rase, ce qui donne une allure semi-steppe à certains secteurs de Tronoën ou de la Torche à Plomeur. Depuis une vingtaine d'années, des cultures de bulbes remplacent progressivement les pelouses dunaires thermophiles pourtant classées habitat prioritaire de l'annexe II de la Directive Habitat. L'abandon de l'entretien des prairies humides par la fauche et le pâturage des bovins depuis les années 1970 a permis l'augmentation des surfaces de marais à roselière.

Ce paysage presque plat, largement ouvert et vaste apparaît comme relativement homogène à première vue. L'arbre y est rare et le relief peu marqué. Cette apparente monotonie cache en réalité une grande complexité engendrée par la juxtaposition et l'interpénétration de nombreux biotopes aux caractéristiques radicalement différentes. Les zones humides succèdent aux pelouses dunaires pseudo-stepiques, les milieux salés rencontrent les milieux doux et s'y fondent. Des landes aux sols très acides jouxtent des mares alcalines. Les schistes et les granites côtoient les sables et les vases.

Les marais à roselière composés de plans d'eau libre, de phragmitaies et de typhaies et entourés de ceintures de végétation arbustive figurent parmi les milieux les plus riches pour l'avifaune sur le plan de la diversité, et les densités de passereaux y sont parmi les plus fortes sous nos latitudes. Ce milieu est l'un des écosystèmes les plus productifs au monde par rapport à la biomasse produite annuellement par unité de surface.

Les dunes fixées ou dunes grises s'étendent au sud de la baie sur plusieurs centaines d'hectares. Constituées de sables fins, elles sont couvertes d'une végétation herbacée très rase. Ces pelouses présentent une grande diversité végétale, abritent plusieurs espèces protégées et sont classées « habitat prioritaire » de la Directive Habitat. Le caractère thermophile et très ouvert de ce milieu ainsi que les grandes quantités de gros insectes (coléoptères, papillons, ...) qui y trouvent refuge, expliquent la présence d'oiseaux spécialisés comme le traquet motteux, la huppe ou le guépier d'Europe. Ces biocénoses sont menacées par le développement de la bulbiculture dont les surfaces ont été passées de 155 ha en 1985 à 330 ha en 1998, soit un doublement en 13 ans (Dorval, 1999).

Dans les bas-marais se développent des prairies à choin (*Schoenus nigricans*) ou à graminées. Dans les endroits plus inondés on trouve aussi des massifs d'iris (*Iris pseudacorus*) et des touffes de laïches. Le pâturage extensif par des bovins permet d'y maintenir une végétation herbacée basse homogène. Les allées et venues régulières des vaches autour des points d'eau constituent des zones boueuses. Ces caractéristiques sont très favorables pour la nidification des limicoles, mais aussi de la bergeronnette flavéole. En baie d'Audierne, les surfaces de prairies humides pâturées ont été passées de près de 300 ha en 1960 à 170 ha en 1988 et 70 ha en 2001.

Les ourlets humides forment généralement un étroit corridor entre les marais et les zones agricoles. Ces milieux de lisière sont caractérisés par une végétation épaisse où se mêlent tamaris, saules, ronciers, eupatoires, scirpes et laïches. C'est, entre autres, le domaine de la bouscarle de Cetti et du phragmite des joncs.

Entre les étangs de Kergalan et de Trunvel, les prairies artificielles représentent un fort pourcentage de l'occupation du sol. Dans ce secteur, la juxtaposition de vastes parcelles pâturées, sans haie ni talus, donne au paysage un caractère d'openfield favorable aux oiseaux de milieu ouvert comme l'alouette des champs ou le bruant proyer.

Les cultures de céréales prennent une place importante au nord et au centre de la zone d'étude (blé, maïs, maïs aussi féculents). Dans la partie sud, se développe depuis une vingtaine d'années la bulbiculture. Cette activité intensive a un impact sur la qualité de l'eau et modifie la composition des sols et des peuplements d'oiseaux.

Les espèces étudiées

L'étude concerne un lot d'espèces caractéristiques des milieux de la baie d'Audierne ou qui ont par ailleurs une valeur patrimoniale affirmée. Il ne s'agit donc pas de viser l'exhaustivité et, de ce fait, de nombreuses espèces de passereaux ubiquistes et parmi les plus abondantes se trouvent exclues des recensements (accenteur mouchet, rougegorge, merle noir, troglodyte, mésange bleue, mésange charbonnière...). Les monographies concernent 12 espèces étudiées en 2001 : l'alouette des champs, le pipit farlouse, la bergeronnette flavéole, le traquet pâle, le traquet motteux, le cisticole des joncs, la bouscarle de Cetti, le phragmite des joncs, la fauvette pitchou, la fauvette grisette, le bruant zizi, le bruant jaune,

Dans la sybthèse, sont intégrées en plus 4 espèces supplémentaires pour lesquelles les données quantitatives étaient disponibles depuis 1989 : la rousserolle effarvatte, la locustelle lusciniôide, la panure à moustaches, le bruant proyer. Pour la rousserolle effarvatte plusieurs types de dénombrement des effectifs nicheurs ont été confrontés : comptage exhaustif de reproducteurs, recensement de nids dans des zones échantillons, dénombrement de chanteurs sur parcours



L'apparente monotonie de la zone d'étude cache en réalité une grande complexité engendrée par la juxtaposition et l'interpénétration de nombreux biotopes aux caractéristiques radicalement différentes; en haut à gauche, le fond de la ria de Trunvel ; en haut à droite, une prairie humide ; milieu gauche, les champs de tulipes de Tronoën ; milieu droite lande fleurie ; bas gauche, dunes fixées ; bas droite, bas-marais pâturés par des bovins.

témoins. Pour la panure à moustaches et la locustelle lusciniolide, les densités ont été obtenues à partir de suivi des nicheurs pendant six années dans un secteur d'environ 30 ha du marais de Trunvel /Tréogat. Enfin, le recensement de la population reproductrice de bruant proyer a été effectué en 1998 selon un protocole comparable à celui de 2001 (Bargain & Trébern, 1999).

Un recensement exhaustif

Pour les espèces retenues, il s'est agi d'un recensement exhaustif. Cela a consisté, sur le secteur concerné, à essayer de repérer tous les couples installés. Nous avons veillé à intervertir le sens du déroulement des sorties pour limiter l'effet « heure de la journée ». Le secteur a été parcouru presque toujours intégralement à chaque sortie, à pied et à une vitesse de marche normale, en essayant d'avoir une progression régulière pour obtenir une pression d'observation aussi homogène que possible. Nous avons, pour chaque sortie, pointé sur une carte au 1/25 000^e IGN, tous les contacts significatifs avec des individus des espèces cibles. Pour chaque espèce, nous avons utilisé une carte différente par sortie. Nous entendons par contact significatif, les indices qui se rapportent à la reproduction. Par exemple, nous avons tenté de localiser aussi précisément que possible tous les postes de chant des mâles, mais nous avons rejeté les observations d'oiseaux en vol ou qui se nourrissent, car ils pouvaient se rapporter à des individus non reproducteurs dans le secteur.

Quatre mois sur le terrain

Le recensement de la bouscarle de Cetti a débuté dès le début du mois de mars, période à laquelle la plupart des mâles chanteurs sont déjà cantonnés. L'espèce a été recherchée sur toute la longueur des bassins versants des étangs de Grouinet, Kergalan, Trunvel et Saint-Vio. Pour les autres espèces, les sorties se sont déroulées entre la mi-avril et la mi-juin. Un minimum de 4 sessions est indispensable pour contacter une part significative de la population reproductrice. Les dates retenues ont été les suivantes : 14-15 avril, 30 avril- 1^{er} mai, 19-20 mai, 9-10 juin.

Pour de multiples raisons, nous nous sommes parfois trouvés dans l'impossibilité d'effectuer les sorties de terrain le jour prévu. Nous nous sommes alors attachés à les reporter le plus près possible de la date fixée, immédiatement avant ou après. L'activité liée à la reproduction (chant, défense de territoire, parades, nourrissages, ...) est maximale en début de matinée et diminue généralement au cours de la journée. Nous avons donc privilégié les recensements entre le lever du jour et le milieu de la journée, en débutant au plus tard à 7 heures. La durée de travail pour chaque session devait s'étendre sur au minimum 4 heures. Sur la fiche de recensement, devaient figurer la date, l'heure de début et de fin de la sortie. Sur le terrain et pour chaque parcelle, nous avons relevé les données suivantes : le type et la hauteur de la végétation, le mode de gestion agricole, les indices de reproduction pour les espèces étudiées.

Concernant les densités, les moyennes obtenues pour chaque espèce peuvent paraître faibles, mais il faut avoir en mémoire la méthode de calcul. Dès qu'un couple d'une espèce a été trouvé dans un type de milieu, nous avons pris en compte l'ensemble de la surface de ce milieu dans toute la zone d'étude. Il s'agit donc d'une approche très globale contrairement à la plupart des études qui privilégient les secteurs optimaux pour chaque espèce.

Exploitation des données dans un Système d'Information Géographique

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil permettant de visualiser, interroger, gérer, analyser, mettre à jour toutes les données localisées. Les données sont intégrées à une base d'information géographique gérée sous ArcView. Le système de projection utilisé est le Lambert II Etendu et les photos aériennes utilisées pour le repérage sont issues de la campagne 2000 (orthophotographies littorales). L'échelle de recueil des données est le 1 : 5000^e. Le parcellaire a été numérisé dans AutoCAD, logiciel de DAO disposant d'un grand nombre d'options de numérisation et par conséquent permettant d'obtenir une grande précision du travail.